
DOSSIER BÉNÉVOLE

Association Pariciflore

Pariciflore est une association loi 1901 ayant pour objectif de maintenir la biodiversité à travers la fourniture d'espèces végétales sauvages et locales. Elle a installé la toute première pépinière de plantes herbacées d'Île-de-France au Parc départemental du Sausset à Villepinte (93).

L'objectif de Pariciflore est d'inciter le plus grand nombre à avoir recours à la flore sauvage d'Île-de-France en lieu et place des espèces horticoles et donc de valoriser ce patrimoine local. L'association fournit plus particulièrement des plantes herbacées pour des projets de végétalisation en Île-de-France qui visent la restauration de milieux naturels ou l'ornementation en milieu urbain.



En 2019, Pariciflore et d'autres structures ont candidaté pour être acteurs du projet, lancé par le Département de la Seine-Saint-Denis, de valorisation agricole dans le Parc départemental du Sausset.

C'est dans le secteur du Puits d'Enfer que, sur une parcelle de 1,7 ha, Pariciflore a lancé son activité.

DES PLANTES SAUVAGES ET LOCALES ?

« **Plantes sauvages** » : Les plantes sauvages sont naturellement présentes dans la région d'origine considérée, on les trouve dans la nature ! À la différence des **plantes horticoles**, elles n'ont pas été sélectionnées par l'Homme.

Les espèces sauvages locales sont des espèces qui sont adaptées au territoire dans lequel elles se trouvent. Ainsi, ces plantes présentent divers avantages :

- Elles sont vigoureuses et assurent donc une bonne reprise lors des plantations ;
- Elles sont moins exposées aux maladies et aux ravageurs et donc facile d'entretien ;
- Elles sont plus résistantes face aux potentiels aléas notamment climatiques ;
- Elles sont peu exigeantes en eau et en fertilisation.

Quels sont les intérêts écologiques ?



La production et la commercialisation d'espèces sauvages participent au maintien de la biodiversité. La végétation étant le support de vie de nombreuses espèces, maintenir la flore sauvage revient dans le même temps à contribuer à l'épanouissement de la biodiversité dans son ensemble.

Notre action contribue à préserver ce patrimoine génétique local pour restaurer les milieux naturels et créer de nouveaux espaces de nature résilients et pérennes.

Quels sont les intérêts socio-économiques ?

Toutes les activités de l'association se déroulent en Île-de-France : les collectes en milieu naturel, la production de plantes en pépinière ainsi que les chantiers de plantations qui ont lieu en Île-de-France également. Cette activité développe une économie en circuit-court et induit une faible empreinte carbone. C'est un modèle de production durable.

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Récolte des semences



En amont de la récolte, il est important d'identifier des milieux naturels en bon état de conservation et présentant des effectifs de **population importants**. Pour une espèce donnée, les sites de récolte et la période de **maturité des fruits** varient d'une année sur l'autre et il est très fréquent de récolter la même espèce sur différents sites.

Pour proposer des lots génétiquement diversifiés, nous prélevons les graines sur un maximum d'individus. Seul 25% du stock grainier d'une population peut être prélevé.



Végétal local est une marque valorisant la collecte, la multiplication et la distribution de matériel végétal dont la provenance locale et la diversité génétique est garantie.

46 espèces produites par la pépinière de Pariciflore bénéficient de cette marque pour le Bassin Parisien Nord.

Séchage et tri des semences



Une fois séchées, les semences sont triées. Pour ce faire, nous utilisons des tamis et de grandes enveloppes pour vanter (séparer les impuretés du reste des graines).

Ce travail de nettoyage permet par ailleurs de vérifier l'état sanitaire des lots. Il est fréquent que certaines espèces soient parasitées par des insectes (ex : charançons, teignes).

Chaque lot récolté est préalablement étiqueté ; il est indispensable de veiller à conserver la traçabilité tout au long du processus de production.

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Conditionnement des semences

Une fois les semences **nettoyées**, elles sont **pesées** et **conditionnées** en sachet. Dans le cas d'une même espèce récoltée plusieurs fois tout au long de la saison, l'ensemble des récoltes est réuni en un seul et même sachet. Chaque sachet est étiqueté et rangé dans un **lieu sec et froid** (idéalement autour de 12°C).



Production horticole

La pépinière s'organise autour de trois pôles de production :

Zones humides

Des plantes des bords des eaux ou aquatiques à destination des chantiers de création et de restauration de zones humides.

Nature en ville

Des plantes en pots pour un fleurissement durable des communes franciliennes (parcs, pieds d'immeubles, bords de routes, jardins et terrasses...)

Semences

Des graines destinées à la vente aux particuliers, aux pépiniéristes locaux, ou encore à la création de prairies fleuries.



LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Vente de plants et de semences

La pépinière vend des sachets de semences ainsi que des plantes en pot. Les ventes sont prévues pour alimenter des chantiers en Île-de-France ou pour le Bassin Parisien Nord.

Accueil des publics

En parallèle des activités de production, des **visites**, des **animations** et des **formations** sont organisées pour faire découvrir les activités de la pépinière au public et aux bénévoles.

En fonction de la saison, vous pourrez participer aux différentes activités de la pépinière. Nous espérons vous transmettre notre passion pour la préservation des espèces sauvages de notre belle région !

Lors des **portes ouvertes**, vous aurez l'occasion de rencontrer d'autres personnes intéressées et les bénévoles de l'association avec qui vous pourrez échanger. Des ateliers et des stands de ventes seront ouverts pour vous accueillir de la meilleure façon qu'il soit.



CHARTRE D'ENGAGEMENT

L'association Pariciflore s'engage à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un membre de l'équipe.
- Présenter au bénévole les missions et le fonctionnement de l'association.
- Aider chaque bénévole à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe.
- Couvrir chaque bénévole par une assurance adéquate sur son lieu d'activité.

Je m'engage, en tant que bénévole de l'association Pariciflore, à :

- Faire preuve de respect, de convivialité et d'esprit d'équipe envers les personnes qui travailleront avec moi.
- Respecter l'organisation et le fonctionnement de la structure.
- Aider la pépinière à s'inscrire dans une démarche « Zéro Déchet » : favoriser au maximum les contenants réutilisables (pas de plastique à usage unique) et rapporter ses déchets chez soi. Les déchets produits (voire ceux de mes enfants) sont sous ma responsabilité.
- Suivre des journées de formation selon mes disponibilités.

En tant que bénévole, je peux à tout moment quitter l'association, en prévenant par politesse, le plus tôt possible.

J'approuve cette chartre de bénévolat que je signe après une période de réflexion.

Fait à..... Le.....
Date de début du bénévolat :

Signatures
(Précédées de la mention "Lu et Approuvé")

Le · La bénévole

La présidente de l'association,
Madame Elodie Seguin



DEMANDE D'AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné-e, (Nom/Prénom de la personne filmée, photographiée, enregistrée ou représentant légal s'il s'agit d'un mineur) :

Demeurant à :

Téléphone :Courriel :

Autorise Pariciflore (Des plantes sauvages pour la végétalisation) à utiliser, à titre gracieux, les images de ma personne aux fins suivantes :

- Illustration des supports (papiers) de communication interne et externe de Pariciflore
- Illustration du site internet de Pariciflore, ainsi que ses réseaux sociaux
- Illustration pour la presse écrite.

Cette cession est valable pour tous les supports papier (journaux, dépliants, brochures, affiches et affichettes) et numérique (Cd-rom, DVD, internet).

L'utilisation de mon image est limitée à des fins de communication ce qui exclut toute utilisation commerciale.

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront, en aucun cas, porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

Cette autorisation est valable, pour le monde, pour une durée de 5 ans à compter de sa signature, renouvelable par tacite reconduction.

Je renonce à toute action à l'encontre de Pariciflore du fait de l'exploitation visées ci-dessus en tout ou partie qu'elle qu'en soit la date ou la forme.

Fait à

Le

Signature (faire précéder de la mention « Lu et Approuvé ») :

CONTACT ET ACCÈS

Le siège de l'association

Parc du Sausset
1 avenue Raoul Dufy
93600 Aulnay-sous-Bois

contact@pariciflore.fr
06.12.58.00.16



Accès à la pépinière

Parc du Sausset
Parking des Erables, avenue du Sausset
93420 Villepinte



Retrouvez-nous sur nos réseaux

